

Synthèse de l'atelier n° 5 - déplacements et mobilité - 26 février 2013

OBJET DE L'ATELIER

Le cinquième atelier programmatique sur le projet de centre ville élargi a eu pour objet les déplacements et l'accessibilité au centre ville élargi de Bures-sur-Yvette, pour tous les modes.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Une présentation sommaire du diagnostic ciblé sur la thématique des déplacements a été effectuée par Anne Tessier (cf. fichier PDF en annexe).

Ces présentations ayant duré environ 1/2 h, les participants se sont ensuite répartis en 5 tables rondes pour une réflexion partagée, à partir de questions de base posées par le bureau d'étude :

- Quels sont les modes de déplacement privilégiés par les Buressois pour accéder au centre ville ? Aux équipements sportifs ?
- Quelle trame structurante pour le futur centre ville élargi ? Quel rôle pour les voies existantes (Kastler, Dr Collé, Général De Gaulle ...) ?
- Quels sont les besoins en stationnement sur le futur centre ville élargi ?
- Quels itinéraires et quelle desserte bus pour le centre ville élargi ?
- Comment améliorer et renforcer l'usage des déplacements doux dans le centre ville élargi ?

Après environ 3/4 d'h d'échanges par groupes, une restitution collective a été faite par le rapporteur désigné pour chaque table ronde, et consignée sur paper board par Anne Tessier. Cette restitution est reprise ci-après, et complétée de l'interprétation qui peut en être faite pour enrichir le projet de centre ville élargi.

LES MODES DE DÉPLACEMENTS UTILISÉS POUR VENIR AU CENTRE VILLE OU AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Plusieurs modes de déplacements sont cités pour accéder au centre ville, mais aucun ne semble simple et efficace :

- Les déplacements à pied sont possibles, mais rendus difficiles par l'étroitesse des trottoirs à certains endroits (qui en interdit l'accès aux PMR). De plus la zone 30 est peu respectée, empruntée parfois par des poids lourds, ce qui ne facilite pas les déplacements piétons.
- Les accès en vélo sont mal identifiés, peu aménagés et surtout dangereux. Par ailleurs la déclivité rend ce mode de déplacement difficile.
- Les bus circulent peu en centre ville, seulement ceux qui font office de navettes scolaires (ligne 04 et 20) et uniquement pour le collège. Les itinéraires bus entre les quartiers et le centre ville sont impossibles aux bus de modèle courant du fait des gabarits limités au niveau des franchissements de voies ferrées.
- L'accès en voiture est le plus évident et le plus utilisé (95 à 99%), mais il est souvent difficile de trouver une place de stationnement. Le fait que le stationnement devienne payant à partir du 2 avril 2013 semble bien perçu. Il est également signalé une insuffisance du nombre de places en reprise minute près du groupe scolaire de la Guyonnerie.

En conclusion : l'accès au centre ville de Bures-sur-Yvette est difficile quel que soit le mode de déplacement choisi. Les accès à l'Université se font plus facilement, depuis la gare RER en passant par les chemins aménagés sur les emprises universitaires. Seul l'accès au centre ville par le RER est facile, mais il ne concerne que les usagers venant de l'extérieur. Les liaisons inter-quartiers ne sont pas concernées, ce sont ces liaisons qui posent problème.

LA TRAME STRUCTURANTE DU FUTUR CENTRE VILLE ÉLARGI

Pour les participants à l'atelier, cette trame serait essentiellement constituée de voies douces, piétonnes et cyclables. S'appuyant sur la voie Kastler (à ne plus nommer « voie » mais « rue », tant elle est perçue comme un axe urbain plutôt que de contournement) et l'offre de stationnement de cette voie, les participants envisagent des accès piétons et cyclables multiples au centre ville ancien et au centre ville élargi, confortables et surtout bien identifiés.

La liaison verte Parc de la Grande Maison – Guyonnerie passant par la pépinière de l'Université est également perçue comme structurante, en particulier pour sécuriser les déplacements des scolaires. Un participant souligne qu'il ne faut cependant pas leur faire perdre la « culture de la voiture » et du danger qu'elle représente.

La trame verte peut être l'opportunité de mettre l'eau en valeur.

La rue du Général De Gaulle devrait être mise à sens unique au moins dans sa partie est, dans le sens Bures-Orsay pour certains participants, pour, semble t'il, faciliter l'accès au centre ancien.

Ville de Bures-sur-Yvette – Etude centre ville élargi

Il faut multiplier les liaisons piétonnes entre la rue Kastler et la rue du Général De Gaulle afin de tramer le centre ville et de faciliter les déplacements.

Les livraisons doivent être prises en compte, avec le développement de petits véhicules moins polluants.



LES BESOINS EN STATIONNEMENT SUR LE FUTUR CENTRE VILLE ÉLARGI

Les participants constatent les contraintes pesant sur l'offre en places de stationnement dans le centre ancien. Ils pensent que le potentiel est également limité sur le futur centre ville élargi, les parkings en sous-sol se heurtant probablement à des contraintes de présence d'eau.

Il ne s'agit donc pas pour eux de développer de grands parkings dans le centre ville élargi, mais plutôt en périphérie, à une distance à pied raisonnable du centre ville.

Les parkings en superstructure sont également une possibilité envisagée, à condition d'être de petite taille et esthétiques.

Suggestion est faite d'élargir le boulevard Georges Seneuze pour y implanter du stationnement et une voie douce. (*Nota : après vérification, ce boulevard a probablement un gabarit suffisant pour une voie douce, mais pas pour du stationnement*).

Le parking du rond-point du Bois-Marie est bien placé et pourrait être plus utilisé. Certains participants s'inquiètent de la suppression de l'actuel parking sud de la gare RER pour y implanter un immeuble. M. le Maire rappelle que ce parking est replacé en sous-sol côté nord dans le projet de l'îlot Mairie.

LES ITINÉRAIRES ET DESSERTES BUS POSSIBLES DU CENTRE VILLE

Les caractéristiques physiques du site sont fortement contraignantes pour les déplacements des bus à Bures-sur-Yvette :

- Pour les liaisons vallée – plateaux à cause de la déclivité,
- Pour les liaisons inter-quartiers à cause des franchissements des voies ferrées.

Ces contraintes expliquent la faiblesse des liaisons inter-quartiers par les transports en commun.

Pour les liaisons plateaux – vallée, certains participants rappellent l'idée du téléphérique, pour relier le plateau de Saclay et aussi celui des Ulis à la vallée. Cette idée d'avoir des « œufs » de 5 à 6 personnes sur le coteau, relayés par des bus, reste séduisante pour certains participants, mais sans être vraiment d'actualité. Une autre suggestion est d'installer des escaliers mécaniques sur le coteau, comme au musée Balenciaga en Espagne, ou sur les hauteurs d'Issy-les-Moulineaux (réalisation en cours).

Pour les liaisons inter-quartiers, essentielles pour le centre ville, il est suggéré de mettre en place de petites navettes, d'un gabarit permettant de passer les ouvrages sous les voies ferrées. Il s'agirait de véhicules pouvant accueillir 8 à 10 personnes, aptes à fonctionner sur un parcours assez long. Il est rappelé que ce système de petites navettes n'a pas fonctionné à Orsay et à Gif-sur-Yvette faute de fréquentation. La proposition est émise de faire des « bus à la demande », sur des itinéraires et avec des arrêts pré-établis, et sur réservation (téléphone ou Internet).

Ville de Bures-sur-Yvette – Etude centre ville élargi

Le représentant de la société TRANSDEV envisage également la possibilité de prolonger la ligne de bus 1 (Igny – Orsay) jusqu'à Bures-sur-Yvette avec une gare routière rue Kastler, près de la rue du Docteur Collé.



ATELIER ANNE TESSIER

LE RENFORCEMENT DE L'USAGE DES DÉPLACEMENTS DOUX

Un participant ayant vécu au Royaume-Uni indique que là où il habitait, il y avait à la fois des contraintes très fortes imposées à la voiture et des pistes cyclables bien faites, avec du stationnement vélos sécurisé.

Il est rappelé que la topographie de Bures-sur-Yvette est peu favorable aux déplacements à vélo, sauf dans l'axe de la vallée ou pour des parcours assez sportifs.

Il est suggéré de faire des voies douces à partir des parkings existants, en particulier entre l'ancien et le nouveau centre, entre le centre ville et la Guyonnerie... Mais également dans le centre est-ouest, entre la résidence Fauchard et la Guyonnerie.

LES INTERPRÉTATIONS POSSIBLES POUR LA RÉFLEXION SUR LE CENTRE VILLE ÉLARGI

Les déplacements sont, de toute évidence, un enjeu majeur du centre ville élargi. Les contraintes foncières et la présence d'eau restreignent les capacités de créer de nouveaux parkings présentant un nombre de places important.

La rue Kastler doit renforcer son rôle de colonne vertébrale du centre ville de Bures, avec une offre en stationnement plus développée – si c'est possible – couplée avec des accès piétons au centre ville, ancien comme élargi, très bien identifiés, confortables, éclairés.

Si des navettes bus à la demande peuvent se mettre en place entre les quartiers et le centre ville, l'attractivité de ce dernier en sera renforcée de façon très significative. Il pourra être utile d'identifier, sur le centre ville élargi, non pas une vraie gare routière mais un point de convergence des navettes, qui accueillerait aussi la ligne 1 prolongée Igny – Orsay – Bures-sur-Yvette.

Enfin les itinéraires doux sont très attendus comme éléments majeurs de la future trame structurante du centre ville élargi.